

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 30 septembre 2014
Délibération n°2014-19	Rapporteur : Christophe PERNY

Séance présidée par : Christophe PERNY

Sont présents : M. PERNY, Mme BRULEBOIS, M. AMIENS, M. BACH, M. DAVID, M. SERMIER, M. LEFEVRE, M. FRANCONY, Mme VUILLEMIN, M. SCHWARTZ, M. FICHERE, M. JEUNET, Mme TORCK, M. BRUNIAUX, M. MAIRE, M. GINIES, M. PERRAULT

Présent sans voix délibérative : M. PERRAULT

Donnent pouvoir : Mme CHAUVIN à M. AMIENS, M. BACH à M. SCHWARTZ

**INFORMATION DU DIRECTEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR
LES PROJETS CULTURELS DE L'EXERCICE 2015**

Conformément aux grandes orientations du projet d'établissement votées lors du CA du 12 juin 2014, le Directeur propose un ensemble d'éléments de programmation pour l'année 2015, appuyé sur une analyse de la situation des sites de Dole et d'Arbois. Ce programme sera affiné lors de la présentation d'un budget prévisionnel lors d'un prochain conseil d'administration.

- Pour la maison natale de Dole, il est envisagé de rompre avec une muséologie jugée figée et d'explorer les croisements arts-science-société, tout en faisant évoluer la maison vers un lieu de vie. En ce sens l'installation de capacité d'hébergement sous la forme de chambres d'hôtes sera étudiée, ainsi que la possibilité de recevoir dans de bonnes conditions des colloques ou des réceptions au sein des espaces de la maison.

La programmation culturelle sera marquée par un projet d'exposition sur la génération spontanée, pour la période estivale, ainsi que par un temps fort autour de la question de la lumière au moment de la Fête de la Science. La possibilité d'accueillir des représentations de théâtre scientifique, notamment la série « Binômes » de la compagnie « Le sens des mots », est envisagée.

- La maison de Louis Pasteur à Arbois verra son offre touristique complétée par la mise en place d'une visite en autonomie via un support numérique, qui permettra de proposer une offre alternative à la visite guidée.

Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte des orientations stratégiques définies dans le document proposé, étant précisé que ce programme sera affiné lors de la présentation d'un budget prévisionnel lors d'un prochain conseil d'administration.



DÉCISION N° 2014-19 du 30 septembre 2014

M. SERMIER insiste sur la faible représentation des Dolois parmi les visiteurs de la maison natale et s'interroge sur la mise en place d'une politique tarifaire incitative.

M. MAIRE signale que le CDT est engagé, en lien avec le CDT du Doubs, dans une politique de développement du tourisme de groupes, dans laquelle l'offre de l'EPCC doit s'inscrire pour rayonner davantage.

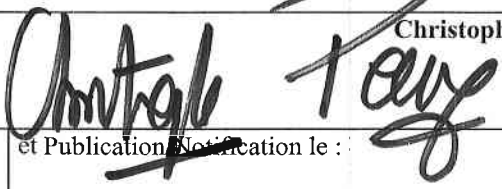

M. BRUNNIAUX signale qu'il existe des fonds européens disponibles au titre du programme LEADER, qui pourraient servir au développement d'un parcours urbain autour de Pasteur à Arbois.

M. DAVID exprime la crainte que les orientations choisies pour la maison natale de Dole fassent perdre de vue l'évocation du personnage et l'œuvre scientifique propre de Louis Pasteur.

M. LEFEVRE fait observer que les collections aujourd'hui exposées à la maison natale n'ont que peu de rapports avec l'œuvre de Pasteur.

M. PERRAULT rappelle l'importance de l'action pédagogique de l'EPCC en insistant sur la mise à disposition par les rectorats de Bourgogne et de Franche-Comté d'heures d'enseignants dans le cadre de la convention instituant le Centre pilote LAMAP auprès de l'Atelier Pasteur.

Le Conseil d'administration prend acte de cette information.

Délibération n° 2014-19 du 30 septembre 2014	Le Président  Christophe PERNY
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :  Loi du 2 Mars 1982	et Publication/Notification le : 16 OCT. 2014